AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENTS 1653-11-2019, 1767-00-2019 ET 1768-00-2019

AVIS est donné que lors de la séance tenue le 28 octobre 2019, le conseil a adopté les règlements suivants :

- *Règlement 1653-11-2019 modifiant le Règlement 1653-00-2011 concernant la circulation et le stationnement*
- *Règlement 1767-00-2019 établissant un programme d'aide financière pour la rénovation résidentielle dans le cadre du « programme rénovation Québec »*
- *Règlement 1768-00-2019 établissant un programme d'aide financière pour la rénovation de maisons lézardées*

Ces règlements entrent en vigueur selon la loi et sont disponibles à la Direction des affaires juridiques, au 777 rue Laurier à Beloeil, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Donné à Beloeil, ce 30 octobre 2019.

ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat
Greffier adjoint

Direction des affaires juridiques – Greffe
450 467-2835, poste 2809 | greffe@beloeil.ca | beloeil.ca
Hôtel de ville | 777, rue Laurier, Beloeil (Québec) J3G 4S9